

Circuit des Bois de la Barde

Une randonnée proposée par Laleveille

Une randonnée créée et balisée par [l'association des Randonneurs du Pays de Matha](#). Ce circuit de 11km chemine dans la campagne et le vignoble au Sud de la petite ville de Matha.



Durée :	3h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	10.64km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	9m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	9m		
Point haut :	42m	Commune :	Matha (17160)
Point bas :	26m		

Description

Départ du parking de l'Église Saint-Hérie à Matha.

(D/A) Du parking, traverser la Rue de Saint-Hérie pour s'engager dans la petite Rue de la Pépinière. Cette ruelle se transforme rapidement en large chemin calcaire. Arriver à la station d'épuration, continuer sur la route à droite.

(1) Lorsque l'on rejoint la D131, prendre à gauche. **Cheminer avec prudence** le long de cette route (présence d'un trottoir d'un seul côté) sur environ 100m. S'engager sur le premier chemin calcaire à droite et le suivre jusqu'au hameau Les Hubins.

(2) Traverser le hameau et à la sortie, quitter la route pour emprunter, en face, le chemin bordé d'arbres. Passer sous une ligne électrique et déboucher à un carrefour.

(3) Au carrefour de chemins blancs, prendre à gauche. Repasser sous la ligne électrique et au carrefour suivant, tourner à droite pour rejoindre de nouveau la D131.

(4) Traverser **prudemment** la route et poursuivre sur une petite route jusqu'au hameau d'Archambaud.

(5) Traverser ce hameau, enjamber la rivière l'Antenne et au carrefour de routes suivant, virer à droite.

(6) Lorsque cette route dessine un virage à droite, continuer sur le chemin blanc en face. Au carrefour avec une petite route, poursuivre tout droit sur le chemin.

(7) Un peu plus loin, bifurquer à gauche sur un chemin enherbé. Poursuivre à gauche au carrefour de chemins en herbe. Le sentier se transforme petit à petit en chemin calcaire, jusqu'à rejoindre la route. Tourner alors à droite. Atteindre un chemin blanc à gauche.

(8) Suivre ce chemin à gauche. À la première bifurcation formée par les chemins, emprunter la branche de droite.

(9) Au deuxième carrefour en forme de Y, bifurquer à gauche. Passer sous une ligne électrique et virer à gauche au carrefour de chemins suivant.

(10) Tourner sur le deuxième chemin qui se présentera sur la droite, devant une parcelle de vignes. Puis prendre le prochain chemin à gauche, avant de rentrer dans le village.

(11) Arrivé sur la route, bifurquer à droite pour rentrer dans le bourg de Matha. Rejoindre la Rue de Saint-Hérie et prendre à gauche

Points de passages

- D/A Parking de l'Église de Saint-Hérie**
N 45.860668° / O 0.323594° - alt. 33m - km 0
- 1 D131**
N 45.8571° / O 0.328883° - alt. 34m - km 0.74
- 2 Hameau les Hubins**
N 45.853177° / O 0.340626° - alt. 34m - km 1.92
- 3 Carrefour de chemins blancs**
N 45.846893° / O 0.342289° - alt. 29m - km 2.78
- 4 Traversée de la D131**
N 45.846952° / O 0.333969° - alt. 28m - km 3.54
- 5 Hameau d'Archambaud**
N 45.843698° / O 0.33002° - alt. 28m - km 4.07
- 6 Chemin blanc dans le virage de la route**
N 45.840099° / O 0.33119° - alt. 30m - km 4.58
- 7 Sentier en herbe**
N 45.833424° / O 0.33428° - alt. 26m - km 5.38
- 8 À gauche sur un chemin calcaire**
N 45.833521° / O 0.322789° - alt. 32m - km 6.45
- 9 Deuxième carrefour en Y**
N 45.83752° / O 0.319506° - alt. 33m - km 7.07
- 10 Le plantis du Vigneau**
N 45.85027° / O 0.322167° - alt. 38m - km 9.07
- 11 Bourg de Matha**
N 45.857003° / O 0.321877° - alt. 34m - km 10.14
- D/A Parking de l'Église de Saint-Hérie**
N 45.860672° / O 0.323605° - alt. 33m - km 10.64

pour retrouver le parking de l'Église Saint-Hérie (**D/A**).

Informations pratiques

Ce circuit ne comporte aucune difficulté. Les chemins communaux sont larges et bien entretenus. Le parcours est entièrement balisé, suivre le balisage de couleur Jaune.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-des-bois-de-la-barde/>

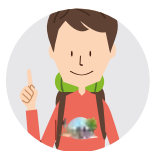
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2021 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

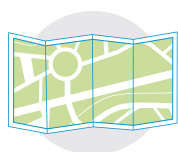
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



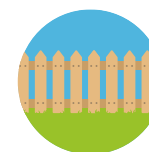
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



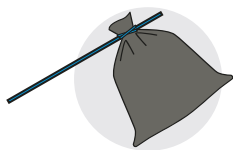
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.